

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL	
<p>Champ d'activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production et distribution des eaux destinées à la consommation humaine ou en contact avec les denrées alimentaires ou d'eaux à usage industriel. - Collecte et dépollution des eaux usées et des eaux pluviales. - Collecte, traitement et devenir des sous-produits. 	<p>COMPETENCE GLOBALE:</p> <p>Technicien de niveau IV, polyvalent, le titulaire de la mention complémentaire de niveau IV des « Métiers de l'eau » exerce dans le champ des traitements, de la distribution, de l'assainissement et de la dépollution des eaux et de celui des activités connexes. Ses compétences lui permettent d'assurer la bonne marche des installations, d'intervenir efficacement auprès de partenaires extérieurs, de s'adapter aux évolutions technologiques et législatives, d'assurer l'encadrement d'une équipe, de collaborer à l'utilisation optimale des ouvrages et de participer aux tâches de gestion administrative et de relation contractuelle et commerciale.</p>	
<p>FONCTIONS V</p>	<p>CAPACITES V</p>	<p>COMPETENCES V</p>
<p>GESTION TECHNIQUE</p>	<p>C1 S'INFORMER</p>	<p>C11: Identifier et collecter l'information relative à la qualité de l'eau C12: Identifier et collecter l'information relative aux sous-produits C13: Identifier et collecter l'information relative à la mise en oeuvre des traitements C14: Identifier et collecter l'information relative aux ouvrages et à l'environnement C15: Identifier et collecter l'information relatives aux personnels C16: Identifier et collecter l'information relative aux structures externes</p>
<p>SURVEILLANCE ET ASSURANCE DE LA QUALITE DE L'EAU</p>	<p>C2 ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES</p>	<p>C21: Organiser la conduite des installations de traitements des eaux C22: Organiser les travaux d'exploitation et de maintenance d'un réseau C23: Organiser le traitement spécifique des sous-produits C24: Organiser le suivi des chantiers C25: Organiser la surveillance de la qualité de l'eau C26: Organiser la maintenance des équipements, des installations et de leur environnement, du matériel et des produits</p>
<p>MAINTENANCE</p>	<p>C3 CONDUIRE LES INSTALLATIONS ET EXPLOITER LES RESEAUX</p>	<p>C31: Conduire les installations de traitements des eaux et des sous-produits C32: Intervenir en cas d'évènement accidentel C33: Exploiter les réseaux C34: Effectuer les opérations de maintenance</p>
<p>ENCADREMENT D'UNE EQUIPE DE TRAVAIL</p>	<p>C4 CONTROLER</p>	<p>C41: Contrôler l'eau, les sous-produits et les produits de traitements C42: Contrôler la fonctionnalité des matériels, des installations et des réseaux C43: Contrôler les opérations de maintenance et assurer le suivi de chantiers</p>
<p>GESTION ADMINISTRATIVE, RELATION CONTRACTUELLE ET COMMERCIALE</p>	<p>C5 COMMUNIQUER</p>	<p>C51: Situer les interlocuteurs C52: Acquérir et utiliser les langages spécifiques C53: Informer par un moyen approprié les interlocuteurs concernés C54: Recevoir, interpréter et restituer les informations C55: Participer aux relations contractuelles et commerciales C56: Participer à des groupes de travail et animer son équipe</p>
	<p>C6 PREVENIR</p>	<p>C61: Identifier les phénomènes dangereux C62: Evaluer les risques en termes de sécurité, santé et environnement C63: Elaborer des mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement C64: Coopérer à la mise en place et à la pérennité des mesures de prévention et de protection de l'environnement</p>

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C1: S'INFORMER
Compétence C11 : Identifier et collecter l'information relative à la qualité de l'eau

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher : <ul style="list-style-type: none"> * les éléments caractéristiques, * les indicateurs de qualité. - Sélectionner les informations. - Effectuer une analyse critique. - Elaborer une synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée. Cas concret. - Eau à utiliser ou à produire. - Installations en état de fonctionnement. - Réglementations. - Cahier des charges et informations relatives aux exigences à satisfaire. - Dossiers techniques et capacités des installations. - Moyens techniques d'information. - Ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des moyens techniques. - Pertinence des informations retenues. - Justesse de l'argumentation.

CAPACITE C1: S'INFORMER
Compétence C12 : Identifier et collecter l'information relative aux sous-produits

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher : <ul style="list-style-type: none"> * les éléments caractéristiques, * les indicateurs de qualité. - Sélectionner les informations. - Effectuer une analyse critique. - Elaborer une synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée. Cas concret. - Cahier des charges. - Sous-produits. - Réglementations. - Destination. - Moyens d'utilisation. - Moyens techniques d'information. - Ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des moyens techniques. - Pertinence des informations retenues. - Justesse de l'argumentation.

CAPACITE C1: S'INFORMER
Compétence C13 : Identifier et collecter l'information relative à la mise en oeuvre des traitements

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l'information utile concernant : <ul style="list-style-type: none"> * les matériels, * les produits de traitements, * les procédés, * les conditions d'exploitation. - Sélectionner les informations. - Effectuer une analyse critique. - Elaborer une synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée. Cas concret. - Problème posé et objectifs fixés. - Dossiers. - Moyens techniques d'information. - Ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des moyens techniques. - Pertinence des informations retenues en fonction des buts recherchés. - Justesse de l'argumentation.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C1: S'INFORMER
Compétence C14 : Identifier et collecter l'information relative aux ouvrages et à l'environnement

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l'information utile, concernant les ouvrages et l'environnement. - Sélectionner les informations. - Effectuer une analyse critique. - Elaborer une synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation réelle ou simulée. Cas concret. - Problème posé et objectifs fixés. - Normes. - Dossier technique. - Réglementations. - Conditions de fonctionnement. - Moyens techniques d'information. - Ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des moyens techniques. - qualité de l'analyse : adéquation au problème posé. - Justesse de l'argumentation.

CAPACITE C1: S'INFORMER
Compétence C15 : Identifier et collecter l'information relative aux personnels.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser les besoins quantitatifs et qualitatifs. - Identifier les compétences humaines. - Identifier et analyser les risques. - Déterminer les besoins de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Organigramme. - Programmation des activités. - Compétences utilisables. - Exigences et contraintes. - Moyens techniques d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des moyens techniques. - Justesse, réalisme et pertinence de l'analyse.

CAPACITE C1: S'INFORMER
Compétence C16 : Identifier et collecter l'information relative aux structures externes.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le(s) besoin(s). - Identifier les interlocuteurs habilités. - Sélectionner les informations adaptées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Moyens techniques d'information. - Documents relatifs aux structures relationnelles : <ul style="list-style-type: none"> * organigrammes, * répertoires, * fichiers, 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des moyens techniques. - Qualité de l'analyse: justesse, réalisme, concision.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C2: ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES
Compétence C21 : Organiser la conduite des installations de traitements des eaux

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser son travail et celui d'une équipe. - Prévoir la disponibilité des matériels, produits et équipements. - Assurer les conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. - Prévoir l'utilisation optimale des moyens. - Prévoir les comportements à adopter en cas de dérives ou d'aléas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Documents techniques. - Cahier des charges. - Réglementation. - Produits. - Exigences et contraintes. - Moyens disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse, réalisme et pertinence de la proposition d'organisation. - Respect des dispositions réglementaires d'hygiène et de protection des personnes, des biens et de l'environnement. - Les propositions relatives aux dérives et aux aléas de production sont réalistes et justifiées.

CAPACITE C2: ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES
Compétence C22 : Organiser des travaux d'exploitation et de maintenance d'un réseau.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser son travail et celui d'une équipe. - Prévoir les disponibilités des matériels, produits et équipements. - Assurer des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. - Prévoir la mise en oeuvre des procédures à respecter en cas d'aléas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Documents techniques : <ul style="list-style-type: none"> * plans, * cahier des charges, * contraintes. - Moyens disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse et réalisme de l'organisation. - Respect des dispositions réglementaires d'hygiène et de protection des personnes, des biens et de l'environnement. - Justesse et réalisme des prévisions.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C2: ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES
Compétence C23 : Organiser le traitement spécifique des sous-produits.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser son travail et celui d'une équipe. - Prévoir la disponibilité des matériels, produits et équipements. - Assurer des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. - Prévoir l'utilisation optimale des moyens. - Prévoir les comportements et les procédures adaptés au devenir des sous-produits. - Prévoir la collecte, le stockage, le transport et l'évacuation des sous-produits. - Prévoir les critères de décision. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Moyens disponibles. - Documents techniques. - Normes. - Réglementation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse, réalisme et pertinence de la proposition d'organisation. - Respect des dispositions réglementaires d'hygiène et de protection des personnes, des biens et de l'environnement.

CAPACITE C2: ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES
Compétence C24 : Organiser le suivi des chantiers.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser son travail et celui d'une équipe. - Prévoir la disponibilité des matériels, produits et équipements. - Assurer des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. - Proposer une planification des relations avec les intervenants, les organismes officiels et la clientèle. - Prévoir les opérations de vérification, mise en service et information. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Moyens. - Réglementation, - Objectifs et contraintes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse de la proposition de planification. - Respect des dispositions réglementaires d'hygiène et de protection des personnes, des biens et de l'environnement.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C2: ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES
Compétence C25 : Organiser la surveillance de la qualité de l'eau.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir la disponibilité des moyens. - Vérifier l'aptitude à l'emploi des appareillages. - Organiser la consignation des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques : <ul style="list-style-type: none"> * normes, * notices techniques. - Appareillages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse des propositions.

CAPACITE C2: ORGANISER LES ACTIVITES TECHNIQUES
Compétence C26 : Organiser la maintenance des équipements, des installations et de leur environnement, du matériel et des produits

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité et de protection des personnes, des biens et de l'environnement - Prévoir l'approvisionnement: <ul style="list-style-type: none"> . en matières fongibles, . en pièces détachées, . en outillage . - Prévoir la disponibilité des moyens - Organiser le contrôle des opérations de maintenance - Organiser le suivi de la maintenance et la mise à jour des documentations - Gérer les stocks de matériel et de produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée) - Documents de maintenance - Notices techniques. - Fichiers de stockage - Fichiers fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des dispositions réglementaires d'hygiène, de sécurité et de protection des personnes, des biens et de l'environnement - Correction des prévisions de contrôle et de suivi de la maintenance.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C 3 : CONDUIRE LES INSTALLATIONS ET EXPLOITER LES RESEAUX
Compétence C 31: Conduire les installations de traitements des eaux et des sous-produits.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier en permanence que les conditions d'hygiène, de sécurité, de protection des personnes, des biens et de l'environnement sont remplis. - Assurer les réglages et les interventions nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. - Détecter les écarts, les dispersions, les dérives et les anomalies de fonctionnement. - Déterminer la localisation précise et les causes de l'anomalie. - Evaluer les conséquences de la défaillance. Choisir d'agir ou de faire appel à la hiérarchie. - Contribuer à l'optimisation et à l'amélioration du fonctionnement des installations 	<ul style="list-style-type: none"> - Consignes générales et spécifiques de sécurité et de protection. - Cahier des charges. - Procédures et consignes. - Spécifications techniques. - Installations (commande manuelle et/ou automatique). - Partie de l'installation en état de dysfonctionnement. - Anomalie constatée. - Moyens de détection et de contrôle. - Situation réelle ou simulée. - Autres paramètres significatifs. - Enregistrements (papier ou informatique). - Historiques... - Documents techniques. - Liste d'anomalies répertoriées. - Consignes d'intervention. - Cas concret (situation réelle ou simulée). - Documents techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Application rigoureuse des exigences de sécurité. - Port des équipements individuels de protection. - Conformité des réglages aux résultats attendus. - Propreté de l'installation et remise en état des postes de travail. - Identification de la nature de l'anomalie. - Localisation correcte de la défaillance. - Analyse des causes possibles. - Correction de l'évaluation du niveau de risque. - Action corrective adaptée. - Décision d'application des consignes d'urgence. - Décision argumentée de demande d'assistance. - Efficacité et pertinence des propositions.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C3 : CONDUIRE LES INSTALLATIONS ET EXPLOITER LES RESEAUX
Compétence C 32 : Intervenir en cas d'événement accidentel.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre les moyens de protection collectifs et individuels. - Adapter la conduite de l'installation. - Apporter les premiers secours en cas d'accident corporel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Constat d'un événement accidentel présentant un risque pour la sécurité des personnes, pour le matériel ou l'environnement et nécessitant une réaction immédiate (pollution, blessé, fuite de produit, incendie, explosion...) - Consignes. - Plans et mesures d'urgences. - Moyens d'alarme et de protection. - Evénement avec accident corporel simulé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Correction du déclenchement de l'alarme et de l'application des mesures d'urgences. - Protection des personnes, des biens et de l'environnement. - Pertinence des mesures adoptées et correction de leur mise en oeuvre. - Limités aux contenus du programme du diplôme de « sauveteur secouriste du travail » .

CAPACITE C3: CONDUIRE LES INSTALLATIONS ET EXPLOITER LES RESEAUX
Compétence C 33 : Exploiter les réseaux

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Suivre le fonctionnement d'un réseau. - Mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la continuité du fonctionnement (quantité et qualité). -Intervenir en vue de l'optimisation du fonctionnement. - Assurer des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité des personnes et de protection des biens et de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret de réseau à commande manuelle et/ou à distance (situation réelle ou simulée). - Plans et documents techniques. - Spécifications techniques et réglementation. - Informations sur la qualité des eaux (contrats à respecter, autorisations de rejets, observations diverses...) et sur les caractéristiques des réseaux. - Consignes de sécurité et réglementation (plans d'alerte et de protection). 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de la qualité du fonctionnement et détection des anomalies (fuites et/ou obstructions). - Efficacité des actions et fonctionnalité des dispositifs de sécurité et de réglage. - Exactitude des informations transmises.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C3: CONDUIRE LES INSTALLATIONS ET EXPLOITER LES RESEAUX
Compétence C 34 : Effectuer les opérations de maintenance

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les opérations de maintenance préventive et corrective de niveaux 1 à 3 sur les installations, les équipements et les réseaux. - Mettre à jour les dossiers de maintenance - Etablir les comptes rendus et proposer éventuellement des améliorations. - Analyser des documents techniques d'exploration diagnostique des réseaux. - Prendre en compte les coûts et présenter des propositions d'achats. - Gérer les stocks. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée) : équipement ou installation ou réseau en état de fonctionnement ou de dysfonctionnement. - Dossiers de maintenance. - Matériel et moyens de maintenance. - Documents techniques. - Tarifs en vigueur. - Bons de commande.... 	<ul style="list-style-type: none"> - L'opération est réalisée dans les règles de l'art et dans le respect de la sécurité des personnels, des biens et de l'environnement. - Justesse de l'interprétation des documents et pertinence des propositions d'amélioration. - Pertinence de l'analyse. - Pertinence des propositions et des prévisions.

CAPACITE C4: CONTROLER
Compétence C 41 : Contrôler (qualitativement et quantitativement) l'eau, les sous-produits et les produits de traitements.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les points de contrôle. - Réaliser les prélèvements et effectuer l'échantillonnage. - S'assurer de la qualité des réactifs et la fiabilité des appareils de mesure. - Réaliser les contrôles physico-chimiques et biologiques. - Consigner les résultats, les interpréter, considérer leur évolution et les exploiter. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée). - Objectifs (cahier des charges, autorisation de rejet, ...). - Moyens de contrôle (test ou analyse). - Documents techniques. - Normes, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la détermination des points de contrôle. - Conformité aux normes et aux exigences de contrôle. - Préparation correcte des réactifs. - Vérification du titre d'un réactif, d'un appareil de mesure, des indications fournies par les appareils automatiques. - Expression correcte des résultats et de leur signification. - Intérêt pratique des conclusions (propositions éventuelles de remédiation, ...)

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C4 : CONTROLER
Compétence C 42 : Contrôler la fonctionnalité des matériels, des installations et des réseaux.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les contrôles à effectuer. - Vérifier et régler les appareils de contrôle. - Effectuer les contrôles. - Rendre compte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée). - Equipements. - Appareils de mesure et de contrôle. - Documents techniques (fiches, protocoles). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la détermination des points de contrôle. - Réglage correct des appareils de contrôle. - Réalisation des contrôles dans des conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité et de protection des personnes, des biens et de l'environnement. - Contrôle correct.. - Consignation des résultats et intérêt pratique des conclusions (propositions éventuelles de remédiation, réglages, ...).

CAPACITE C4: CONTROLER
Compétence C 43 : Contrôler les opérations de maintenance et assurer le suivi de chantiers.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les opérations de maintenance (temps, ressources utilisées, ...). - Renseigner les dossiers de maintenance - Rendre compte 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée) : équipement ou installation ou réseau en état de fonctionnement ou de dysfonctionnement. - Dossiers de maintenance. - Matériel et moyens de maintenance. - Documents techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse des constats. - Mise à jour correcte des dossiers. -Pertinence des observations et des propositions.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C5: COMMUNIQUER
Compétence C 51 : Situer les interlocuteurs.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs internes et externes de l'environnement professionnel. - Connaître leurs compétences et leurs missions. - Situer sa responsabilité et ses limites d'intervention en matière de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'ensemble des services et des équipements. - Organigramme des services. - Fonctions et domaine de compétence des intervenants internes et des intervenants externes. - Législation du travail, règlement intérieur, conventions collectives, accord d'entreprise, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du rôle et de la situation des différents services et interlocuteurs. - Maîtrise et pertinence des réponses. - Clarté et précision de l'expression.

CAPACITE C5: COMMUNIQUER
Compétence C 52 : Acquérir et utiliser les langages spécifiques.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les spécificités des différentes sources d'information. - Décoder les différentes formes de communication de l'activité (graphique, numérique, informatique, télématique, télétrans-mission etc ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation de communiquer. - Documents codés (pictogrammes, code barre, etc...), informatisés (CD-ROM, etc...). - Normes de représentation. - Moyens appropriés (informatique, radio, documents de liaisons, etc...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage correct des spécificités des différentes sources d'information. - Application de la validité de l'information. - Utilisation rigoureuse des langages et des moyens de communication propres au secteur d'activité. - Exploitation précise des informations.

CAPACITE C5: COMMUNIQUER
Compétence C 53 : Informer par un moyen approprié le (ou les) interlocuteur(s) concerné(s).

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les différentes formes de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens appropriés (informatique, radio, télécommunication, supervision, documents de liaisons) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation précise des informations. - Utilisation correcte des moyens.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C5: COMMUNIQUER
Compétence C 54 : Recevoir, interpréter et restituer les informations.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Informer par un moyen approprié le (ou les) interlocuteurs concernés par: * le fonctionnement des installations et des réseaux, * les interventions à effectuer ou en cours, * les incidents ou accidents, les dangers, les risques potentiels... 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches et consignes générales de d'exploitation. - Informations à communiquer. - Ressources documentaires. - Moyens de communication et de transmission. - Contexte de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du choix du (ou des) interlocuteur(s). - Utilisation du (ou des) moyen(s) de communication le(s) plus approprié(s). - Fidélité et adaptation dans la transmission de l'information. - Précision et exhaustivité du document de suivi. - Caractère synthétique des consignes passées.

CAPACITE C5: COMMUNIQUER
Compétence C 55 : Participer aux relations contractuelles et commerciales.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir et entretenir les relations avec la clientèle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée). - Documents régissant les rapports avec la clientèle (règlement du service, contrat d'exploitation, tarification, normes, documents techniques: relevés, bilans, devis de branchement, documents de déclaration d'intention de travaux, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarté, exactitude et pertinence de l'information délivrée. - Respect des procédures. - Qualité et pertinence du service rendu.
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les relations avec les fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret - Documents fournisseurs (catalogues, tarifs, conditions du service après vente, bons de commande, factures, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du choix et/ou des propositions. - Respect des procédures. - Efficacité des moyens utilisés.
<ul style="list-style-type: none"> -Etablir les relations avec les intervenants extérieurs et les partenaires (services techniques, administrations, bureaux d'études, organismes de contrôle, maîtres d'ouvrages, etc...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret. - Documents régissant les rapports avec les intervenants extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du choix des documents. - Respect des procédures. - Qualité des informations échangées.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C5: COMMUNIQUER
Compétence C 56 : Participer à des groupes de travail et animer son équipe.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à un travail de groupe. - Identifier les besoins de formation de son équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas concret (situation réelle ou simulée) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution active au groupe de travail. - Qualité de l'expression, qualité d'écoute. - Adaptation du discours à l'auditoire. - Clarté des propos. - Contrôle de la compréhension des auditeurs. - Identification convenable des besoins de formation de l'équipe.

CAPACITE C6: PREVENIR
Compétence C 61: Identifier les phénomènes dangereux.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les risques non spécifiques de son activité de travail (circulation, glissade, coupure...). - Repérer les risques spécifiques de son activité de travail en marche normale. - Repérer les risques spécifiques de son activité de travail en cas de dérive du procédé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le poste de travail, l'environnement du poste de travail et les sites qu'il est amené à fréquenter (atelier, entretien...) et/ou situation type pour étude de cas (documents « papier », audiovisuel, etc...). - Etude de cas (dossier « papier », audiovisuel, ...). - Documents techniques et réglementaires. - Etude de cas. - Liste des incidents prévisibles et/ou situation type. - Documents techniques et réglementaires (produits, matériels, etc ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage et inventaire méthodique et justifié. - Repérage et inventaire méthodique et justifié. - Qualité technique de la formulation écrite ou orale. -Pertinence du repérage des conséquences des dysfonctionnements.

MENTION COMPLEMENTAIRE METIERS DE L'EAU

CAPACITE C6: PREVENIR
Compétence C 62: Evaluer les risques en termes de sécurité, santé et environnement.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Formuler et classer les risques. - Estimer la probabilité et la gravité des risques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas. - Liste de dysfonctionnements prévisibles. - Références historiques - Documents techniques et réglementaires (produits et matériels, ...). - Liste de valeurs et de normes de référence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la formulation et du classement des risques. - Qualité de l'argumentation sur la probabilité et la gravité des risques.

CAPACITE C6: PREVENIR
Compétence C 63: Elaborer des mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une démarche préventive. - Prendre des mesures élémentaires de prévention des risques et de protection de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques et réglementaires sur la prévention des risques professionnels et la protection de l'environnement. - Etude de cas (dossier « papier », audiovisuel, ...). - Outils méthodologiques d'approche de la prévention. - Liste et domaine de compétence des organismes, institutions et personnes ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de la démarche préventive proposée aux différents risques détectés. - Adaptation et efficacité des mesures élémentaires de prévention et de protection.

CAPACITE C6: PREVENIR
Compétence C 64: Coopérer à la mise en place et à la pérennité des mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement.

Etre capable de	Ressources - Conditions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Respecter ou faire respecter les consignes de sécurité. - Prendre en compte l'hygiène et la sécurité dans la communication professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation ou réseau en fonctionnement. - Consignes de sécurité. - Fiche de compte rendu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des consignes de sécurité. - Prise en compte des préoccupations d'hygiène et de sécurité dans la communication professionnelle.